



Ne coupez pas !

Comité Liaison directe

Rue des Moulins 2

2800 Delémont

COMMUNIQUE DE PRESSE

Delémont, 5 juillet 2012

Desserte ferroviaire de la région jurassienne : enfin un signe positif

Le comité Liaison directe prend acte avec satisfaction de l'annonce conjointe des CFF, de la Confédération et du Canton du Jura portant sur la recherche de solutions concernant la desserte ferroviaire de la région jurassienne. C'est la première fois depuis des années que les CFF et la Confédération reconnaissent implicitement les menaces qui pèsent sur la liaison Bâle – Genève / Lausanne via Delémont. Pour les initiateurs du Comité liaison directe, le Ministre Philippe Receveur et le Conseiller aux Etats Claude Hêche, ce premier pas est une victoire d'étape dans un tour qui ne fait que débiter.

A la demande du canton du Jura, et avec le soutien du comité Liaison directe et ses 11'000 signatures, les CFF et la Confédération représentée par l'Office fédéral des transports viennent donc d'accepter le principe de réaliser des études concernant la desserte ferroviaire de la région jurassienne. Ces deux organismes reconnaissent implicitement le bienfondé des craintes exprimées depuis septembre 2011 par le Comité Liaison directe.

Il s'agit donc d'un premier pas très positif et d'une première victoire d'étape pour le Comité Liaison directe. Mais le tour sera long et les difficultés nombreuses. Dès lors, le Comité Liaison directe n'entend pas baisser la garde. Tout au contraire, il veillera à ce que les intentions qui font l'objet de ce premier accord soient suivies d'effets concrets.

Créé en septembre 2011 à l'initiative du Ministre Philippe Receveur et du Conseiller aux Etats Claude Hêche, le comité liaison directe regroupe notamment les maires de Laufon, Delémont, Moutier et Granges ainsi que les parlementaires fédéraux de la région jurassienne. A ce jour, plus de 11'000 personnes ont signé la pétition en faveur du maintien de la liaison directe entre Bâle et le bassin lémanique via Delémont.

Renseignements complémentaires:

Jean-Claude Hennet, 032 423 39 15 et 079 250 86 64